



## COMMISSION COMMUNICATION / SENSIBILISATION

### Compte-rendu du 11 septembre 2023.

#### **Etaient présents :**

M. BEQUET	Mareil-en-France
M. BOCQUET	AP3F
Mme DUCHAUFFOUR	Rully
M. GROSPIRON	Aumont-en-Halatte
Mme FORT TREHUDIC	Communauté de Commune Vallée de l'Oise et des 3 Forêts
Mme PICARD	Orry-la-ville
Mme MEMAIN	Chargée de mission Education/sensibilisation au PNR
Mme PILLAERT	Chargée de mission Communication au PNR

#### **L'ordre du jour était le suivant :**

- Point sur les sorties « Automne / Hiver 2023-2024 » ;
- Organisation du séminaire des délégués du 13 octobre 2023 ;
- Réflexion autour de l'événementiel « 20 ans du Parc naturel régional » en 2024 ;
- Validation du « Programme d'actions 2024 » ;
- Questions diverses.

#### **Point sur les sorties « Automne / Hiver 2023-2024 »**

Le programme des sorties Automne/Hiver 2023-2024 comporte une quinzaine de sorties et d'ateliers/formations, en lien avec les actualités du Parc naturel régional Oise – Pays de France (jalonnement de la boucle vélo V5, pollution lumineuse et extinction des éclairages publics la nuit, programme « Plantons le Décor », etc.) ou permettant de faire découvrir des richesses naturelles et patrimoniales du territoire (paysage, faune, etc.).

À ces sorties, qui paraîtront dans le programme « Les Rendez-vous du Parc », s'en ajoutent d'autres, axées sur la biodiversité (inventaires naturalistes, sorties découverte de la biodiversité) dans les 6 communes participant aux Atlas de la Biodiversité Communale (ABC).

Des stands et animations sont également prévus à la demande des communes ou des partenaires (Forum de la transition écologique de l'Aire cantilienne, Salon de la biodiversité de Lamorlaye, Animation dans le cadre de l'opération « Les Mots en l'air » pour la bibliothèque d'Apremont et d'Orry-la-Ville, etc.).

Le dépliant « Les Rendez-vous du Parc » a été édité à 8000 exemplaires et est en cours de distribution. Il est également en ligne dans les actualités du site internet et chaque manifestation est inscrite dans l'agenda.

## **Organisation du séminaire des délégués du 13 octobre 2023**

Après s'être assuré que le château pouvait accueillir les invités dans de bonnes conditions (étroitesse des salles soulevée lors de la commission précédente), le séminaire aura lieu le 13 octobre 2023 au château de Pontarmé.

Il aura pour objet de sensibiliser les élus à la biodiversité et aux impacts des décisions qui peuvent être prises sur l'ensemble des sujets traités dans les conseils municipaux.

Une fresque de la biodiversité sera proposée et animée par 2 intervenants certifiés. Une partie de l'équipe technique du Parc naturel régional Oise – Pays de France y participera et pourra apporter un éclairage local.

## **Réflexion autour de l'événementiel « 20 ans du Parc naturel régional » en 2024**

Il est proposé à la commission de commencer à réfléchir aux « grands contours » de cet événement.

Durée de l'évènement et période /dates potentielles :

Après différents échanges, la commission opte pour l'organisation d'un évènement sur 2 jours, ce qui permettrait d'organiser une nocturne avec animation autour de la trame noire par exemple. La date qui est apparue la plus propice est celle **du samedi 14 et dimanche 15 septembre 2024** (après les Jeux Olympiques, les Forum des associations et avant les Journées du Patrimoine).

Lieu de l'évènement :

**Le lieu reste à déterminer.** La commission a évoqué plusieurs lieux potentiels : Maison du Parc naturel régional, le parc de la mairie de La Chapelle en Serval, le château de Pontarmé, le château de Saint-Martin du Tertre, le parc du Château Royal ou le quartier Ordenner à Senlis, la petite pelouse de l'hippodrome à Chantilly, le Polo Club d'Apremont, le golf de Mortefontaine...

Emmanuelle et Valérie devront visiter les différents lieux et approcher les gestionnaires/propriétaires pour déterminer lequel serait le plus propice à recevoir **un événement accueillant potentiellement 70 à 80 stands.**

Public-cible :

Les **habitants** constituent le public-cible, avec une attention toute particulière à porter :

- aux nouveaux habitants, aux nouvelles communes ;
- aux habitants qui ne connaissent pas encore le Parc naturel régional Oise – Pays de France ;
- aux enfants et aux écoles ;
- aux familles.

Les **élus et institutionnels** pourraient également être ciblés, avec l'organisation, par exemple, de moments de conférences ou de débats dédiés.

Objectifs :

L'objectif premier de cet évènement sera de mieux **faire connaître le Parc naturel régional et ses actions.**

Il s'agira également d'être **très concret** dans les animations/ateliers proposées au grand-public. Les animations devront donner des clés/idées aux habitants pour agir dans leur quotidien en faveur de l'environnement et de la biodiversité.

L'ensemble devra avoir un esprit **ludique, festif**, tout en veillant à un équilibre entre les activités qui seront proposées aux enfants et aux adultes.

#### Idées d'animations / thématiques à aborder :

La commission propose les pistes suivantes :

- Balades et ateliers thématiques (transition écologique, biodiversité, forêt, etc.) ;
- Table ronde avec une personnalité ;
- Marché nocturne ;
- Déambulations artistiques ;
- Théâtre/Forum ;
- Cinéma de plein air ;
- Mon PNR dans 20 ans.
- 

D'autres idées ont émergé comme le parrainage par une personnalité, l'organisation de conférences par des « têtes d'affiche », un challenge entre les écoles ou une remise de diplôme lors de l'événement, etc.

La commission propose qu'un **groupe de travail soit formé** pour travailler le sujet entre deux commissions.

#### **Validation du « Programme d'actions 2024 »**

Le programme d'**actions de communication 2024** qui sera présenté aux financeurs est évalué à 33 410 € TTC et comprendra les actions suivantes :

- 1 rapport d'activités ;
- 3 numéros du magazine SOYONS Parc naturel régional ;
- Création de supports numériques ;
- Création de supports de communication ;
- Organisation d'un séminaire des délégués.

**Un programme spécifique pour les 20 ans du Parc naturel régional** sera également présenté aux financeurs. Il a été évalué à 57 906 € TTC. Il comprendra les pôles suivants :

- Pôle logistique : location d'un lieu, de barnums et de toilettes sèches, gardiennage, secouristes, aide à l'installation, repas des partenaires, producteurs Oise – Pays de France et inauguration, etc.
- Animations et activités ludiques familiales (spectacles, animations musicales, déambulations, film en plein air, ateliers culinaires, balades poneys, ferme pédagogique, etc.
- Animations thématiques sur les grands enjeux du PNR (interventions de partenaires lors de balades commentées, d'ateliers sur les stands).
- Pôle communication et supports pédagogiques (création et impression de divers supports de communication, exposition photographique, petits matériels divers, etc.).

Le programme d'**actions** concernant **les programmes pédagogiques 2024** qui sera présenté aux financeurs est évalué à 75 623 € TTC et comprendra les actions suivantes :

- Actualisation et l'impression du « Guide éducation » à destination des enseignants,
- Démarrage de nouveaux projets pour 30 classes à partir de septembre 2024,
- Accompagnement, des actions concrètes et de valorisation des 30 projets,
- Réalisation d'un Journal des écoles écocitoyennes en mai 2025,
- Achat de petits matériels, de livres et l'impression de documents pour l'accompagnement des projets.

Le programme d'**actions de sensibilisation 2024** qui sera présenté aux financeurs est évalué à 16 692 € TTC et comprendra les actions suivantes :

- Poursuite des animations de découverte du patrimoine naturel, historique et culturel du territoire,
- Participation aux opérations nationales ou initiées par nos partenaires financiers, institutionnels, et à celles organisées par les communes et structures associatives du territoire : tenues de stands d'information, conférences, expositions,
- Animation du Réseau des Correspondants Parc et des groupes écocitoyens : aide à l'organisation des animations au sein de leur commune, animations,
- Accompagnement des projets des communes en matière de valorisation de sites ayant un intérêt écologique et patrimonial.

La séance est levée à 20h45.